

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez M. BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23.
A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en quatre fois par trimestre, en envoyant dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Septembre 1878.

Bulletin politique.

Nous trouvons dans la Patrie le tableau comparatif du commerce de la France avec l'étranger pendant les huit premiers mois de l'année courante. Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants.

Il résulte encore de l'examen de ces résultats: c'est que nous avons exporté, pendant ces huit mois, pour 87 millions 1/3 de moins que l'année dernière, pendant la même période.

Ces chiffres sont éloquent. On voit ce qu'il faut penser de l'ère de prospérité officiellement promise il y a neuf mois.

Plus tard, lorsque, grâce à ces mensonges, les 363, réduits à 340, voulurent obliger le Maréchal à « se soumettre », on fit valoir que la résistance du chef de l'Etat aux vœux de la nation paralysait complètement les affaires.

On n'a pas oublié les lamentations des négociants de la rue du Sentier; on se rap-

pelle aussi qu'un vaste pétitionnement, organisé par toute la France, donnait un semblant de vérité à toutes ces plaintes mensongères.

Aujourd'hui, il est certain que, tandis que les conservateurs étaient au pouvoir, tout allait mieux, sous tous les rapports, qu'aujourd'hui.

Cette situation relativement satisfaisante était due à ce seul fait que les conservateurs, bien qu'en minorité, n'avaient pas encore été réduits à l'impuissance par des invalidations arbitraires.

C'est grâce aussi aux efforts incessants des conservateurs que l'armée a pu se reconstituer. Jusqu'à ce jour, on le sait, le ministère de la guerre a été occupé par des conservateurs; c'est donc grâce à eux que la France a pu faire admirer dimanche dernier une partie de sa magnifique armée aux étrangers qui suivaient les manœuvres.

D'après les mêmes témoignages, nous avons emprunté aux Allemands quelques-unes de leurs qualités. La marche des soldats est réglée avec plus d'ensemble qu'autrefois, et on a également à se féliciter de la précision des manœuvres.

Chronique générale.

Il faut croire que le ministre ne voit pas avec plaisir le voyage à discours que vient d'entreprendre M. Gambetta.

Les préfets des départements dans lesquels le chef des gauches va aller flatter Marianne, ont été invités à faire transmettre immédiatement par le télégraphe, au ministère, le texte des discours que M. Gambetta va placer sur son passage.

Le Français a demandé s'il était vrai que les percepteurs, en province, eussent reçu l'ordre de s'entretenir auprès du public pour placer les billets de la loterie de l'Exposition.

On lit dans l'Ordre:

« Les employés du Mont-de-Piété de Paris ont été réunis jeudi dernier au contrôle, et là un chef de service s'est présenté, une liste à la main, pour inscrire ceux qui voulaient souscrire à la loterie. »

Les mauvaises langues annoncent que l'industrie du Nord est dans le marasme. Les ouvriers de Lille et de Douai, aveuglés par les prédications cléricales, ont eu le mauvais goût de se plaindre; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur le menu du dîner offert vendredi, à Douai, à M. de Freycinet, pour se rendre compte de l'injustice des dires réactionnaires.

POTAGE: Consommé de volaille à la Solférino.

HORS-D'ŒUVRE: Petites bouchées de prince à la Montpensier.

RELEVÉS: Turbot sauce crevettes. — Quartiers de chevreuil sauce chasseur.

ENTRÉES: Salmis de perdreaux à la Ségur. — Riz de veau sauce tomate.

ENTREMETS: Timbale de champignons à la crème. — Petits pois à la Parisienne.

PIECES FROIDES: Truite de casadre au beurre de Montpellier.

ENTREMETS SUCRÉS: Gâteau sénateur crème Chantilly. — Corne d'abondance garnie de fruits glacés.

On remarquera le gâteau sénateur: ce devait être une immense brioche.

Le menu ne fait pas d'allusion à des cigares exquis, mais les cigares exquis n'ont pas de marque.

Bref, M. de Freycinet a bien dîné. De quoi se plaignent donc les ouvriers du Nord?

Le menu du dîner offert à M. de Freycinet par la ville de Dunkerque n'était pas moins bien composé.

LE KULTURKAMPF EN FRANCE.

Le gouvernement occulte a pensé que le moment était opportun pour engager la lutte, sinon contre le catholicisme lui-même, du moins contre une des manifestations de sa féconde bienfaisance.

Le gouvernement occulte a pensé que le moment était opportun pour engager la lutte, sinon contre le catholicisme lui-même, du moins contre une des manifestations de sa féconde bienfaisance, et il a été résolu qu'on mettrait le ministre en demeure de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER

DE LA MANSARDE.

SEPTEMBRE.

(Suite.)

En parlant ainsi, Michel avait la voix rauque, l'œil ardent et les lèvres tremblantes.

J'ai voulu lui répondre, mais je n'ai trouvé que des consolations banales: je me suis tu.

Le menuisier a prétendu qu'il lui manquait un outil et m'a quitté.

Pauvre père! ah! je connais ces moments de tentations où, mal récompensé de la vertu, on regrette d'y avoir obéi!

Qui n'a eu de ces défaillances aux heures d'épreuve, et qui n'a jeté, au moins une fois, le funeste cri de Brutus?

Mais si la vertu n'est qu'un mot, qu'y a-t-il donc de réel et de sérieux dans la vie?

Ah! je ne veux point croire à la vanité du bien! S'il ne donne pas les joies que nous avions espérées, il doit en apporter d'autres.

Tout, dans le monde, a sa logique et son résultat; la vertu ne peut échapper seule à la loi commune. Si elle devait être dommageable à qui l'exerce, l'expérience en aurait fait justice, et l'expérience l'a, au contraire, rendue plus générale et plus sainte.

La vie est toujours, pour nous, un conte de fées où chaque bonne action doit être récompensée par une merveille.

Michel est de retour et s'est remis au travail. Son fils n'était point encore arrivé.

En me racontant ses espérances et ses douleurs désappointements, son esprit s'est exalté; il reprend sans cesse le même sujet et ajoute quelque chose à ses griefs.

Il vient de me compléter ses confidences en me parlant d'un fonds de menuiserie qu'il avait espéré acquérir et exploiter avec l'aide de Robert.

Le maître actuel s'y était enrichi; après trente années d'activité, il songeait à se retirer dans un de ces

collages fleuris de la banlieue, retraites ordinaires du travailleur économe que le hasard a servi.

A la vérité, les deux mille francs qui devaient être payés comptant manquaient à Michel; mais peut-être eût-il décidé maître Benoît à attendre la présence de Robert, dont l'habileté connue eût été pour lui une garantie.

Le jeune homme ne pouvait manquer de faire prospérer un atelier; car, outre la science et l'adresse, il avait l'imagination qui découvre ou perfectionne.

Son père avait surpris dans ses dessins une nouvelle coupe d'escalier qui le préoccupait depuis longtemps, et le soupçonnait même de n'avoir traité avec l'entrepreneur de Versailles que pour arriver à l'exécuter.

Le jeune garçon était tourmenté par ce génie de l'invention qui s'empare de la vie tout entière, et, livré aux calculs de l'intelligence, il n'avait point le loisir d'écouter son cœur.

Michel me raconte tout cela avec un mélange de fierté et de dépit. On sent qu'il tire orgueil du fils qu'il accuse, et que cet orgueil même le rend plus sensible à son abandon.

Six heures du soir. Je viens de finir une heureuse journée. Que d'événements en quelques heures et quel changement pour Geneviève et Michel!

Celui-ci achevait de poser les étagères en me

parlant de son fils, tandis que je mettais le couvert pour mon déjeuner.

Tout à coup, des pas pressés ont retenti dans le corridor, la porte s'est ouverte, et Geneviève a paru avec Robert.

Le menuisier a fait un mouvement de joyeuse surprise, mais qu'il a réprimé aussitôt, comme s'il eût voulu garder l'apparence du ressentiment.

Geneviève, la figure rayonnante, semblait vouloir parler et se retenir avec peine.

J'ai souhaité la bienvenue à Robert, qui m'a salué d'un air d'aisance polie.

— Je t'attendais hier, a dit Michel un peu sèchement.

— Pardon, père, a répondu le jeune ouvrier; mais j'avais affaire à Saint-Germain. Je n'ai pu rentrer que très-tard, et le bourgeois m'a retenu.

Le menuisier a regardé son fils de côté et a repris son marteau.

— C'est juste! a-t-il murmuré d'un ton boudeur; quand on est chez les autres, faut faire leurs volontés; aussi il y en a qui aiment mieux manger du pain noir avec leur couteau, que des perdrix avec la fourchette d'un maître.

— Et je suis de ceux-là, mon père, a répliqué Robert gaiement; mais, comme dit le proverbe,

prendre l'initiative d'un projet de loi destiné à interrompre ce grand travail de la charité pour réparer, améliorer, assainir de tous les côtés à la fois la condition de la classe ouvrière.

Il n'est pas vrai, comme le disent les feuilles radicales, que le ministère se soit lui-même préoccupé de la question. Le ministère ne s'est préoccupé que de savoir comment il échapperait à la pression qu'on se propose d'exercer sur lui.

Il n'est pas vrai, comme le disent les mêmes feuilles radicales, qu'une fraction quelconque des classes populaires ait eu à manifester son sentiment sur l'opportunité d'une pareille mesure.

La chose s'est passée uniquement dans les conciliabules du gouvernement occulte, et pour mieux dire, dans les bas-fonds d'où viennent à ce gouvernement ses inspirations.

Nous allons voir si le ministère aura la force de repousser l'injonction qui va lui être faite.

M. Habeneck a trouvé un défenseur qui n'est autre qu'un ancien procureur général du 4 septembre, M. Varambon; pour ce député lyonnais, M. Habeneck n'a été frappé que pour des raisons de politique extérieure; il reproche seulement à ce sous-préfet de n'avoir pas suffisamment adouci les formes, sans quoi, dit-il, le gouvernement l'aurait laissé bien tranquille.

Une dépêche officielle de Lyon annonce, de source sûre, que le comité central de Lyon, qui avait acclamé la candidature du citoyen Rochefort, déjà si fortement ébranlée depuis quelques jours par les intrigues des opportunistes et des ministériels, vient de décider le retrait de cette candidature, à la condition toutefois que le candidat de M. Gambetta prendra, vis-à-vis de ses électeurs, des engagements sérieux et formels relativement à la question de l'amnistie. Le préfet, de son côté, a fait savoir aux journaux du crû qu'ils n'eussent pas à oublier que la loi interdit formellement la reproduction de tout écrit portant la signature d'un citoyen privé de ses droits civils et politiques, qu'ils seraient donc saisis et poursuivis si jamais ils venaient à reproduire la profession de foi de M. Henri Rochefort aux électeurs de la première circonscription de Lyon, dont le journal radical belge *le Mirabeau* annonce la prochaine publication.

On se rappelle le conflit qui s'était élevé entre M. l'évêque de Blois et le citoyen Chavigny.

Ce n'est pas seulement au clergé que le radical Chavigny voue ses haines. Il en veut aussi à l'armée. Affolé par l'envie de mal faire et le besoin d'être ridicule, le citoyen Chavigny a prétendu faire payer l'impôt mobilier à des officiers du 31^e de ligne, en garnison dans sa bonne ville de Blois.

Le colonel a riposté par du papier timbré, et le conseil de préfecture de Loir-et-Cher a débouté le citoyen Chavigny de son extravagante prétention. Fureur de l'échevin, qui s'est pourvu devant le conseil d'Etat.

Inutile de dire, ajoute le *Figaro*, que le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi du citoyen maire de Blois.

Un certain nombre de journaux ont annoncé que M. de Sampigny, l'officier d'infanterie qui a eu une altercation avec le maire de Chavigny, avait été conduit entre quatre soldats, baïonnette au canon, à la gare de Blois et dirigé sur Orléans, où il subit deux mois de prison. Le père de M. de Sampigny écrit à ce sujet une lettre rectificative dans laquelle il proteste en ces termes :

« Je crois devoir protester contre ces assertions qui sont complètement fausses.

Il est de notoriété publique que mon fils est parti LIBRE, le 4 septembre, à dix heures du matin, avec son bataillon, pour le camp d'Avor. Quant aux deux mois de prison, j'ignore quelle sera ou quelle est la décision prise à son égard, mais l'autorité compétente n'a pas encore prononcé. »

Il nous semble utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les résultats obtenus par les instituteurs congréganistes aux derniers concours officiels qui ont clos l'année scolaire à Paris :

788 élèves des écoles primaires ont pris part aux concours pour les bourses d'externes aux écoles supérieures municipales; 339 ont été déclarés admissibles. Parmi ces derniers, 242 appartiennent aux Frères, et, entre autres, les élèves qui ont obtenu les 14 premiers numéros.

Pour le dessin, les Frères ont obtenu 5 prix sur 9 et 46 accessits sur 23.

Enfin, pour les 54 écoles communales, les Frères ont obtenu 780 certificats d'études.

LES RADICAUX DEVANT... LA MORT.

M. Guillemard, maire du Havre, a succombé aux suites d'un mal dont il avait subitement été atteint il y a quelques jours. Le maire du Havre appartenait au parti radical. La Révolution de 1848 le trouva pharmacien et le fit sous-préfet. Révoqué en 1849, il fut maire du Havre depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 24 mai 1873 et avait été remplacé le 28 janvier dernier à la tête de la municipalité. Conformément aux détestables traditions du parti auquel il s'honorait d'appartenir, M. Guillemard faisait profession d'irréligion. Au moment de la mort, il s'est souvenu de Dieu et a fait la fin la plus édifiante.

Le *Courrier du Havre*, qui tire ses informations de très-bonne source, dit que dès mercredi, sentant sa fin prochaine, et voulant remplir ses devoirs religieux pendant qu'il jouissait encore de la plénitude de ses fa-

cultés, M. Guillemard demanda à son vénérable ami, M. le curé de Saint-Vincent de Paul, de venir le voir. Ce qui se passa entre les deux interlocuteurs en ce moment décisif est le secret de Dieu.

Quand M. le curé eut accompli la charge de son ministère, M. Guillemard, réconforté, dit à haute voix aux personnes présentes qui contemplaient cette scène avec émotion : « Je me suis confessé, répétez-le à tout le monde, car je veux que la ville entière du Havre le sache. »

Vendredi, se sentant faiblir, il demanda de lui-même l'extrême-onction, et reçut le sacrement avec une touchante humilité. La cérémonie terminée, on l'entendit dire à deux reprises : « Pardon, mon Dieu, pardon ! »

M. Guillemard, qui était âgé de soixante-dix-sept ans, s'est éteint, après une agonie qui a duré près de vingt-quatre heures, entre les bras de sa fille, religieuse ursuline, qu'une permission spéciale de l'archevêque de Rouen avait autorisée à assister son père à ses derniers moments.

Un épouvantable scandale a été commis, ces jours derniers, à Saint-Victoret (Bouches-du-Rhône). M. l'archevêque d'Aix a ordonné des prières expiatoires par une circulaire dont nous détachons les passages suivants :

« Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 août, des malfaiteurs inconnus ont mutilé un crucifix publiquement élevé sur la route de Saint-Victoret au Pas-des-Lanciers, et en ont dispersé, dans un champ voisin, les débris, sacrilègement souillés.

Cette horrible profanation est la conséquence naturelle et comme nécessaire des excitations impies que la parole et la presse vomissent incessamment, en pleine sécurité, contre le Seigneur et son Christ. Les malheureux, dont les mains brutales ont consommé un si révoltant forfait, ne sont peut-être pas les seuls coupables. Ils ne sont sans doute que de pauvres dupes pour qui le divin Sauveur a pu dire, comme pour ses aveugles exécuteurs sur le Calvaire : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Mais plus est générale et remonte haut, selon toute probabilité, la première responsabilité de l'attentat, plus il paraît lamentable. Il n'est pas seulement l'un des plus sanglants outrages dont l'homme puisse se rendre coupable envers la majesté divine, mais il est aussi une menace effroyable suspendue sur nos têtes. Dans l'intention de ces auteurs, ce n'est rien de moins qu'un déicide, et l'on sait assez, par l'histoire, ce que le déicide prépare au pays, qui en est le théâtre et le complice, de châtements terribles.

Ce qui nous rassure et nous console pourtant un peu dans notre effroi et notre profonde douleur, c'est que de tels accès de rage sont habituellement le prélude de la chute prochaine de toute tyrannie satanique.

« Le diable s'abat sur vous avec fureur »,

est-il écrit au livre de l'Apocalypse. « parce qu'il sait n'en avoir pas pour longtemps. »

Etranger.

PARLEMENT ALLEMAND.

Lundi a commencé, au Reichstag, à Berlin, le débat sur le projet de loi contre les socialistes.

M. de Stollberg, suppléant le chancelier, dit que le Parlement sait ce que veut le gouvernement, et qu'il n'y a rien à ajouter à l'exposé et au texte de la loi. Les députés ne peuvent plus nier le danger du socialisme.

Il faut éviter que le socialisme ne prenne racine dans le pays, et il est nécessaire que les chimères sur lesquelles cette doctrine est basée se dissipent complètement. Le but du projet présent est d'enlever au socialisme toute apparence de légalité. Le ministre termine en disant : Donnez-nous des armes puissantes et efficaces. Les demi-mesures sont toujours nuisibles.

M. Reichenspyer, du centre, parle contre le projet qui n'offre aucune garantie contre l'agitation socialiste, qui, selon lui, ne peut être effectivement combattue que par la revivification du christianisme. M. Helldorf, conservateur allemand, parle en faveur du projet.

M. Bebel, démocrate socialiste, n'admet pas qu'il y ait un rapport entre les attentats et la démocratie socialiste. Il demande qu'on fasse connaître les résultats des enquêtes. La grande majorité du peuple allemand ignore complètement les principes et le but de la démocratie socialiste. Les socialistes ne veulent pas l'abolition de la propriété, mais seulement une modification des conditions de la propriété.

Le comte Eulenburg, ministre de l'intérieur, dit qu'il sait que Nobiling a déclaré qu'il avait assisté aux réunions démocratiques socialistes, et qu'il partageait les principes qu'on y émettait.

La presse socialiste a rejeté les attentats commis en Allemagne, mais elle a approuvé ceux commis en Russie.

La presse socialiste de l'étranger a applaudi aux méfaits de Hœdel et de Nobiling.

Karl Marx a dit : Notre but ne peut être atteint que par une révolution violente. Bebel a écrit la même chose. Il nie, comme l'a prétendu Bebel, que le gouvernement aurait cherché à nouer des relations avec la démocratie socialiste.

M. Bamberger, libéral-national, se prononce en faveur du projet, mais il voudrait qu'on fixât un délai pour sa durée, et demande le renvoi à une commission de vingt et un membres.

Le Reichstag a terminé mardi la première lecture du projet de loi contre les socialistes, en renvoyant le projet à une commission de vingt et un membres chargée de le modifier au gré de la majorité spéciale qui vient de se former.

M. de Bismark est arrivé à ses fins. En feignant de se rapprocher des catholiques, il a donné l'éveil aux libéraux-nationaux.

pour manger les pois faut les écosser. J'avais besoin de travailler d'abord dans un grand atelier...

— Pour ton système d'escalier ! a interrompu Michel ironiquement.

— Il faut dire maintenant le système de M. Raymond, mon père, a répliqué Robert en souriant.

— Pourquoi cela ?

— Parce que je lui ai vendu l'invention.

Le menuisier, qui rabotait une planche, s'est retourné vivement.

— Vendu ! s'est-il écrié l'œil étincelant.

— Par la raison que je n'étais pas assez riche pour la donner.

Michel a rejeté la planche et l'outil.

— Voilà qui lui manquait ! a-t-il repris avec colère ; son bon génie lui envoie une idée qui pouvait faire parler de lui, et il la vend à un richard qui s'en fera honneur.

— Eh bien ! quel mal y a-t-il ? a demandé Geneviève.

— Silence ! s'est écrié le menuisier avec emportement ; tu ne comprends rien à cela, toi ; tu es une femme ; mais lui, lui, il sait bien qu'un véritable ouvrier ne cède pas plus son invention pour de l'argent qu'un soldat ne céderait sa croix. C'est sa gloire aussi ; faut qu'il la garde pour s'en faire honneur ! Ah ! tonnerre ! si j'avais jamais fait une découverte, plutôt que de la mettre à l'encan, j'aurais vendu un de mes yeux ! Une invention pour

un ouvrier qui a de ça, vois-tu, c'est comme un enfant ! il la soigne, il l'élève, il lui fait faire son chemin dans le monde, et il n'y a que les saucissons qui en font marché.

Robert a rougi légèrement.

— Vous penserez autrement, mon père, a-t-il dit, quand vous saurez pourquoi j'ai vendu mon système.

— Oui, et tu le remercierez, a ajouté Geneviève, qui ne pouvait plus se taire.

— Jamais, a répondu Michel.

— Mais, malheureux, s'est-elle écrié, il ne l'a vendu que pour nous !

Le menuisier a regardé sa femme et son fils d'un air stupéfait. Il a fallu en venir aux explications.

Celui-ci a raconté comment il était entré en pourparlers avec maître Benoît qui, pour céder son établissement, avait absolument exigé moitié des deux mille francs comptant. C'était dans l'espoir de se les procurer qu'il était entré chez le maître entrepreneur de Versailles ; il avait pu y expérimenter son invention et trouver, par suite de la réussite, un acheteur. Grâce à l'argent reçu, il venait de conclure avec Benoît, et il apportait à son père la clef du nouveau chantier.

Cette explication du jeune ouvrier avait été donnée avec tant de modestie et de simplicité, que j'en ai été tout ému.

Geneviève pleurait, Michel s'est jeté dans les bras

de son fils, et dans ce long embrassement, il a semblé lui demander pardon de l'avoir accusé !

Tout s'explique maintenant à la gloire de Robert. L'éloignement que ses parents avaient pris pour de l'indifférence n'était que du dévouement ; il n'avait obéi ni à l'ambition, ni à l'avarice, ni même à cette passion plus noble d'un génie inventeur ; sa seule inspiration et son seul but avaient été le bonheur de Geneviève et de Michel.

Le jour de la reconnaissance était venu pour lui, et il leur rendait sacrifice pour sacrifice !

Après les exclamations de joie et les explications, tous trois ont voulu me quitter ; mais la table était dressée ; j'ai ajouté trois couverts et je les ai retenus à déjeuner.

Le repas s'est prolongé ; la chère y était médiocrement succulente ; mais les épanchements du cœur l'ont rendue délicieuse.

Jamais je n'avais mieux compris l'ineffable attrait de la famille. Quelle douceur dans ces joies toujours partagées, dans cette communauté d'intérêts qui confond les sensations, dans cette association d'existences qui de plusieurs êtres forme un seul être !

Qu'est-ce que l'homme sans ces affections du foyer qui, comme autant de racines, le fixent solidement à la terre et lui permettent d'aspirer tous les sucs de la vie ? Force, bonheur, tout ne vient-il point de là ?

Sans la famille, où l'homme apprendrait-il à aimer, à s'associer, à se dévouer ? Société en petit, n'est-ce point elle qui nous enseigne à vivre dans la grande ?

Telle est la sainteté du foyer que, pour exprimer nos rapports avec Dieu, nous avons dû emprunter les mots inventés pour la famille. Les hommes se sont nommés eux-mêmes les fils du Père suprême !

Ah ! conservons-les, ces chaînes de l'intimité domestique ; ne délinons pas la gerbe humaine pour livrer ses épis à tous les caprices du hasard et du vent ; mais élargissons plutôt cette sainte loi, transportons les habitudes de la famille au dehors, et réalisons, s'il se peut, le vœu de l'apôtre des gentils, quand il criait aux nouveaux enfants du Christ : *Soyez tous ensemble comme si vous étiez un seul !*

(Magasin pittoresque.)

Une grande dame parisienne, M^{me} de H... est affligée d'une voix d'une virilité désolante.

— Tenez, mon brave homme, dit-elle à l'aveugle en lui donnant un sou.

— Merci, mon capitaine, répondit le digne aveugle trompé par cet organe martial.

Une autre fois, M^{me} de H... fera la charité bouche close.

qui s'éloignent de lui; et ceux-ci se sont hâtés de revenir à leur ancien chef de file; avec le concours des conservateurs, qui est certain, ils suffiront pour assurer le vote du projet de loi.

Dans la séance où ce résultat de haute politique parlementaire s'est montré, M. de Bismarck a retrouvé toute l'ironie bonhomme de ses bons jours; ayant à se défendre d'avoir eu et même d'avoir encore des rapports intimes avec les socialistes, et ne pouvant se justifier par de bonnes et solides raisons, il a fait des mots facétieux; l'Assemblée a paru enchantée.

Les Tablettes d'un Spectateur ont reçu de Genève la dépêche suivante:

Genève, 4 h. 40, soir.
Depuis avant-hier est arrivé ici le directeur d'un journal officieux très-connu. Il veut proposer à Rochefort et à ses amis, au nom du parti opportuniste, une transaction sur la question électorale de Lyon en promettant l'amnistie.

Rochefort a éconduit cet envoyé, déclarant qu'une pareille proposition était contraire à ses principes.

Raguse, 16 septembre.
Après un combat qui n'a pas duré moins de 6 heures, le général Nogy a repoussé les insurgés qui se sont dispersés dans les bois, laissant un grand nombre de leurs sur le terrain. La route de Bilek à Trébinja a été réparée, et le génie a remplacé par des ponts en bois les ponts en pierre que les insurgés avaient fait sauter avec des fourneaux de mines. Le général Nogy télégraphie qu'il pense être le 20 sous les murs de Bilek avec toute sa division.

Vienne, 17 septembre.
Des nouvelles privées annoncent que la garnison de Samatz s'est rendue à discrétion, après un court bombardement de la place.

Une dépêche de Constantinople porte que les ambassadeurs de deux puissances ont laissé pressentir à la Porte que la réunion d'un congrès pourrait être proposée, dans le cas où celle-ci ne hâterait pas l'exécution des résolutions prises à Berlin.

Chronique militaire.

Dernièrement, le ministre de la marine, accompagné de la commission du génie, assistait aux expériences du canon revolver Hotchkiss qui se faisait au polygone de Vincennes.

Ces expériences ayant démontré que l'utilité pratique de ce canon consistait à permettre aux vaisseaux de guerre de ne se laisser approcher par aucune chaloupe torpille, M. l'amiral Pothuau a décidé que tous les vaisseaux de guerre de l'Etat seraient armés d'une quantité suffisante de ces canons revolvers afin d'être prêts en cas d'éventualité.

Voici la description sommaire du canon revolver Hotchkiss, que le ministre de la marine a adopté, puisqu'il en a déjà commandé 4,000.

L'invention nouvelle est un canon revolver aussi remarquable par la simplicité de son mécanisme que par son perfectionnement. Il se compose de cinq canons à revolver, capables d'envoyer par minute 80 projectiles de 1/2 pied de diamètre. La portée de cet engin est de trois milles anglais. Les expériences qui ont été faites ont démontré que, même à cette distance, la force de ces projectiles est encore suffisante pour percer le cuirassé le plus formidable, puisque les plaques qui ont servi aux expériences avaient 16 pouces d'épaisseur. Ce canon, dû à l'Américain si connu Hotchkiss, qui depuis près de 20 ans habite Paris, est, dans son genre, le premier du monde.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On écrit d'une des communes de Maine-et-Loire à l'Union:

Mardi 17 septembre.
Vous avez bien raison de comparer la loterie de l'Exposition à la carte forcée de Robert-Houdin.

Avant-hier dimanche, à la sortie de la grand-messe, le garde-champêtre, après trois roulements de tambour, de sa plus belle voix, a prévenu le public que des billets pour la Grande Loterie étaient déposés à la mairie, et que M. le percepteur en avait en réserve à la disposition du public.

Dans l'après-midi, comme c'était la foire, des agents allaient de cabaret en cabaret pour stimuler l'ardeur des preneurs de billets.

Voilà ce qui se fait dans le département de Maine-et-Loire, sans doute comme dans les quatre-vingt-cinq autres.

LE MANS.

Incendie; un pompier victime de son dévouement. — Lundi soir, le feu s'est déclaré au centre de la ville, dans la grande scierie mécanique de MM. Garel et Fouché, entre les rues Thoré et Saint-André. Deux bâtiments contigus, situés sur cette dernière rue, et renfermant tout le matériel des scies longues et circulaires avec la machine à vapeur, étaient envahis par le feu. Des planches de sapin pour parquet remplissaient le grenier, au-dessus des machines, et offraient à l'incendie un aliment facile.

L'autorité militaire, avec son zèle et son dévouement habituels, avait organisé de rapides secours: les pompes du génie, manœuvrées activement par des soldats d'artillerie et d'infanterie, furent bientôt secondées par celles de l'usine à gaz et par celles de la ville. Le foyer de l'incendie était entouré presque de chaque côté par des magasins de bois remplis de sapins bruts et travaillés. Si le feu s'y était communiqué, c'en était fait du quartier.

Grâce au dévouement et à l'intelligence des pompiers et des militaires habilement dirigés par leurs officiers, on parvint à circonscrire le foyer d'incendie, et les magasins de bois furent préservés, — résultat considérable, que l'on ne pouvait espérer. Le travail dura trois heures; les murs, sauf celui de la façade, sur la rue Saint-André, minés par le feu et battus par les jets des pompes, s'écroulèrent.

Victor Lair, sergent-major des pompiers, fut atteint par la chute de l'un d'eux et littéralement enseveli sous les moellons brûlants. On le retira presque aussitôt et on le transporta dans une maison voisine; mais ce n'était plus qu'un cadavre. Le crâne était ouvert et l'un des bras broyés. La mort avait été instantanée. Ce malheureux, mort victime de son dévouement, était âgé de 52 ans; il avait reçu plusieurs médailles de sauvetage. Il laisse une veuve sans ressources avec quatre enfants.

Plusieurs autres pompiers et soldats ont reçu des blessures heureusement sans gravité.

A trois heures du matin, le feu était éteint et tout danger d'un nouvel incendie avait disparu. Néanmoins, un service de 150 hommes de troupes et les pompiers sont demeurés sur le lieu du sinistre, pour continuer de jeter de l'eau sur le brasier.

Les pertes sont évaluées par M. Fouché à 450,000 francs environ. On ignore la cause de cet incendie: toutefois la malveillance y paraît complètement étrangère. Le feu aurait pris, croit-on, dans l'angle de l'usine, près de la machine à vapeur.

Ce malheur, qui vient de frapper la maison Garel et Fouché, l'une des plus honorables et des plus justement estimées de la ville, a causé au Mans une grande émotion.

Faits divers.

La ville de Perpignan vient d'être mise en émoi par une affaire des plus regrettables que raconte en ces termes l'Indépendant des Pyrénées-Orientales:

« Quatre soldats incorporés au 27^e bataillon de chasseurs à pied avaient été punis. L'idée de s'évader leur vint tout à coup. Ils prennent la fuite. L'ordre est donné à une escouade de se mettre immédiatement à leur recherche, de les sommer de se rendre, ou, suivant les trop rigoureuses sévérités de la consigne, de faire feu sur eux.

« Quatre hommes et un caporal parcoururent les rues du quartier Saint-Jacques. On délogea les quatre fugitifs d'un débit de boisson de la rue des Cuirassiers, mais sans parvenir à les arrêter.

« Ils arrivèrent en courant dans la rue

des Cruches, suivis de l'escouade qui leur donnait la chasse. Là une fusillade eut lieu. La rue était pleine de monde. Trois coups de feu furent tirés au hasard. Une balle atteignit à la jambe un pauvre jeune homme, Vincent Sauveur, manœuvre, âgé de 17 ans, natif de Py (canton d'Olette), qui se trouvait tranquillement accoudé contre une fenêtre. La balle lui coupa l'artère; l'amputation a été faite. Une autre balle atteignit un des fuyards à la cuisse; les deux autres purent se sauver. D'autres balles sifflèrent le long des maisons, à travers les gens affolés, et allèrent se loger dans les contrevents de la maison Saris, au moment où la famille était à table.

L'épouvante fut indescriptible dans le quartier. Les femmes jetaient des cris de terreur, appelant leurs enfants, tandis que la foule accourait de tous les côtés de la ville, menaçante et épouvantée.

MM. le préfet, l'adjoint Carcassonne, le procureur de la République et quelques représentants de l'autorité civile sont arrivés aussitôt sur les lieux. On a particulièrement remarqué l'absence du commandant de place, seul chargé de la garnison en l'absence du général.

Un des chasseurs saisis fut conduit à la caserne de Saint-Martin au bout de deux baïonnettes, avec ordre de le frapper au moindre mouvement. Or, il est à noter que ce soldat était encore sous l'influence de la boisson. Une foule indignée suivit le peloton jusqu'au quartier. Arrivée sur la place, les sentinelles firent circuler aussitôt. Personne ne put stationner.

A neuf heures, un piquet, armé baissée, parcourait la promenade des Platanes à la recherche de deux soldats. Les promeneurs étaient effrayés.

Cet événement a causé à Perpignan une émotion profonde qui n'est pas encore tout à fait dissipée.

38 MAISONS BRULÉES.

L'Echo de la Flandre, d'Hazebrouck, nous apprend qu'un terrible incendie vient de détruire une grande partie du hameau de la Motte-au-Bois, commune de Merbecque, et de plonger dans une affreuse misère un grand nombre de personnes. Jeudi 12 septembre, vers 6 heures 1/4 du soir, le feu prit dans la maison d'un sieur Lagersie, située dans la rue du Vieux-Berquin, et en un instant les flammes l'entourèrent complètement.

Pour comble de malheur, le temps qui avait été très-calme toute la journée s'assombrit, le vent se mit à souffler avec violence, les rafales se succédèrent chassant de tous côtés une pluie d'étincelles, et bientôt les maisons voisines furent atteintes par l'incendie.

Mais déjà l'alarme était donnée à Hazebrouck. En peu d'instants, et quoique l'on ne connut pas au juste l'endroit où cet incendie avait éclaté, les pompes furent sorties du dépôt. Un homme à cheval, le domestique de M. le baron de la Grange, vint alors au grand galop jeter à la foule terrifiée ces mots sinistres: « Vite, à la Motte-au-Bois! il y a une dizaine de maisons en feu! »

Aussitôt une pompe fut attelée et partit accompagnée par les pompiers; deux autres suivirent. Quand nos pompiers et de nombreuses personnes de notre ville arrivèrent à la Motte-au-Bois un triste et terrible spectacle s'offrit à leurs yeux: les maisons des deux côtés de la rue du Vieux-Berquin étaient en feu; on entendait les cris et les pleurs des femmes et des enfants, les sifflements des flammes, le crépitement du torchis embrasé et le vent qui attisait toujours ce foyer.

On apercevait de tous côtés des gens affolés cherchant à sauver quelques débris de leur petit ménage qui composait pour la plupart tout leur avoir. L'église, qui ne pouvait être atteinte, avait été ouverte et servait de refuge pour tout ce qu'on pouvait sauver.

Nos gens se mirent à l'ouvrage et essayèrent de se rendre maître du feu en coupant quelques maisons, mais le vent rendait vains tous les efforts; le feu gagnait toujours. Enfin, à force de travail, l'incendie fut dompté et l'on put se faire une idée du désastre.

D'après nos calculs, 38 maisons, granges et remises, ont été la proie des flammes, et c'est grâce au zèle des habitants, de nos pompiers, de ceux de Vieux-Berquin, enfin,

de toutes les personnes accourues sur le lieu du sinistre, que le désastre n'a pas été plus grand.

Il paraît, d'après l'Echo, que le feu a été mis à la maison Lagersie par deux petits enfants, en jouant avec des allumettes. On évalue les dégâts de 160 à 180,000 francs. La plus grande partie des maisons était assurée, mais le mobilier ne l'était pas.

L'Assemblée nationale dit que les recettes que tous les théâtres de Paris ont encaissées dans la soirée de vendredi dernier forment un total de 145,000 fr.

Dans la plupart des théâtres — pour ne pas dire tous, — il y a des avis qui font connaître que tous les billets de faveur sont complètement supprimés. Il n'y a ni parents, ni amis, c'est une mesure sur laquelle aucun directeur ne veut transiger.

A l'Opéra, on loue huit jours à l'avance; au Théâtre-Français, deux jours; à l'Opéra-Comique, on a peine à trouver des places pour le soir.

Quant aux autres théâtres: Odéon, Châtelet, Variétés, Historique, Gymnase, Vaudeville, Palais-Royal, Folies-Dramatiques, Porte-Saint-Martin, etc., on ne trouve aucune place au bureau de location à sept heures et demie du soir.

A l'Opéra, le fauteuil vaut dans la journée 40 fr., le soir 60 fr. et dans les autres théâtres.... les prix sont relatifs.

Il y a des théâtres, comme aux Variétés, où on délivre des billets pendant la soirée même pour le lendemain...

MALADIES DES YEUX.

M. M. Eickhoff-Meyer, oculiste-opticien, et le docteur Tranier, médecin spécialiste, de Paris, recevront comme les années précédentes, à Saumur, hôtel de Londres, les 26, 27, 28 septembre. Application de VERRES SPÉCIAUX Eickhoff-Meyer pour Myopes, Presbytes, Louches, etc., etc., par lesquels IL GARANTIT l'amélioration instantanée des vues les plus faibles. Guérison de l'amaurose, des maladies de l'iris, de la cornée, des voies lacrymales, des paupières, de la cataracte par l'opération ou sans l'opération par un traitement spécial infailible.

MALADIES NERVEUSES ET RHUMATISMALES.

Cure rapide et assurée des rhumatismes, goutte, sciatique, névralgies, paralysies, maladies de la peau, à l'aide d'un nouveau traitement employé avec succès par le Docteur Tranier.

L'ÉLECTRICITÉ

REVUE SCIENTIFIQUE ILLUSTRÉE paraissant le 5 et le 20 de chaque mois. En une belle livraison de 16 pages grand in-8° Jésus.

Technologie électrique. — Étude et description de toutes les applications scientifiques, industrielles et artistiques de l'Électricité.

TÉLÉGRAPHIE, LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, GALVANOPLASTIE, MÉTÉOROLOGIE, ÉLECTRO-MAGNÉTISME.

Applications de l'Électricité à la Médecine, aux Chemins de fer, à l'Art militaire, à la Marine, etc.

Comptes-rendus de l'Électricité à l'Exposition de 1878.

ABONNEMENTS

Paris et Départements: un an 12 f. six mois 6 f. 50

Administration et rédaction: 16, rue du Croissant, Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, gonflements, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements; bourdonnement dans les oreilles, acuité pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées,

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérangement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'émminente vertu de votre Revalés-cière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD, BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LÉVÈQUE, négociant, rue Planlagèner; BRÉHAULT-DÉLAGRÈS. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 Juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	—	10 h. 30 m. matin.	—
11 — 20 —	—	4 — 30 — soir.	—
1 — 30 —	—	7 — 40 —	—
7 — 40 —	—	11 — 41 —	—

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	—	9 h. 40 m. matin.	—
10 — 45 —	—	3 — 10 — soir.	—
12 — 45 —	—	7 — 30 —	—
6 — 15 —	—	11 — 20 —	—

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.				Valeurs au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.																							
3 %	76	35		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	765			Orléans	357			Paris-Lyon-Méditerranée	355			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570		
4 %	80	25		Crédit Foncier, act. 500 f. 350 p.	755			Crédit Mobilier esp.	317	50	9	50	Paris-Lyon-Méditerranée	355			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570					
5 %	107	25		Soc. gén. de Crédit Industriel et	690			Société autrichienne	348	75	3	75	Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570					
Obligations du Trésor, t. payé.	113	80		com., 125 fr. p.	476	45						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
Dép. de la Seine, emprunt 1867	236			Crédit Foncier d'Autriche	355							Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	511			Charentes, 500 fr. t. p.	998	74						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
— 1865, 4 %	545			Est	1098	75						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
— 1869, 3 %	411			Paris-Lyon-Méditerranée	840							Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
— 1871, 3 %	401			Midi	1385	50						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
— 1875, 4 %	519	50		Nord	778	75						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
— 1876, 4 %	518	50		Orléans	1357	50						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
Banque de France	3110			Ouest	497	50						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
Comptoir d'escompte	735			Compagnie parisienne du Gaz	1357	50						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						
Crédit agricole, 300 f. p.	465			C. gén. Transatlantique	497	50						Orléans	357			Est	354			Nord	363			Midi	356			Charentes	39			C ^o Canaux agricoles	276			Canal de Suez	570						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai)

Départs de Saumur vers Angers		Arrivées à Saumur	
3 heures 5 minutes du matin, express-post.	—	9 h. 40 m. matin.	—
6 — 45 —	—	3 — 10 — soir.	—
9 — 15 —	—	7 — 30 —	—
1 — 25 —	—	11 — 20 —	—
4 — 10 —	—	—	—
7 — 15 —	—	—	—
10 — 37 —	—	—	—

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,
Maison et dépendances, rue Royale, n° 18, et rue du Canon, n° 10;
Maison et dépendances, rue Royale, n° 16;
Maison et dépendances, rue Royale, n° 14.
S'adresser audit notaire. (467)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
PRÉSENTMENT,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A CÉDER

IMMÉDIATEMENT,
UNE BOULANGERIE
Aux environs de Bourgueil.
S'adresser à M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

COMMUNE DE LA BREILLE.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maire de la commune de La Breille prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breille, le dimanche 22 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1° 948 mètres courants de terrassements.....	1,042 f. 80
2° 948 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien.....	3,489 f. 75
3° Ouvrages d'art (rallongement d'un pontceau).....	260 f. 43
4° Somme à valoir pour dépenses imprévues.....	57 f. 02
Total.....	4,850 f.

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

D'UN
CHEVAL RÉFORMÉ
Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 21 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères d'un cheval réformé provenant de l'École de cavalerie.
Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.
Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Bilange, n° 4.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi. — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.
Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.
Réunion de famille. Highlife.
Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 48, à ANGERS.
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE !
1° De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2° De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3° L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4° De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5° De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6° De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
7° De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
8° Service de Chèques sur Paris.
Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,	Dyspepsies.
Gastralgies,	Digestions lentes.
Douleurs et Crampes d'Estomac,	Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ELIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDBRE, le Boîte, 2 fr. — Le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.